



*Compte rendu des échanges*



## Compte-rendu de réunion

<b>Projet concerné</b>	Commission régionale orthogénie				
<b>Version</b>	1	<b>Date de la réunion</b>	04/12/2025	<b>Etat</b>	Document de travail
<b>Animation</b>	RPO (B Coppel) & REIVOC (A Saint-Martin, L Idri)				
<b>Intervenant.e.s</b>	Lucy DARRAS & Leslie FONQUERNE (AAPRISS)				
<b>Modalités</b>	Visioconférence				

1. Introduction .....	2
2. Actualités en orthogénie .....	2
2.1 Dépistage des IST .....	2
2.2 Rapport annuel DREES sur les IVG en France (données 2024) .....	2
2.3 Télé-expertise REIVOC (depuis juin 2025) .....	3
2.4 Formations REIVOC – Programmation 2026 .....	3
2.5 Position du CNGOF : suppression de la clause de conscience spécifique IVG .....	4
2.6 IVG précoces – Etude VEMA (07/11/2025) .....	4
2.7 Nouvelle définition pénale du viol (29/10/2025) .....	4
2.8 Violences .....	4
2.9 Réactivation des plans régionaux IVG (instruction du 21/11/2025) .....	5
2.10 Centres de santé et IVG instrumentale – Projet la Ruta .....	5
2.11 Lisibilité de l’offre de soins – État des lieux semestriel .....	5
3. Inégalités sociales de santé (ISS), contraception et IVG .....	5
4. Perspectives et actions à venir .....	6
4.1 Élaboration d’une charte de bonnes pratiques en matière d’échographie préalable à l’IVG .....	6
4.2 Prochaine commission .....	6
Conclusion .....	6



## 1. Introduction

La commission régionale Orthogénie, co-portée par [RPO](#) et [REIVOC](#), s'est réunie en visioconférence. Cette instance, créée en 2022 suite à la loi du 2 mars 2022 visant à renforcer l'accès à l'IVG, se réunit deux fois par an pour :

- favoriser la connaissance mutuelle des acteurs de l'orthogénie en Occitanie ;
- échanger sur les pratiques, besoins et difficultés du terrain ;
- améliorer collectivement les parcours IVG, en ville comme en établissement.

La réunion a été enregistrée pour diffusion ultérieure en replay.

## 2. Actualités en orthogénie

### 2.1 Dépistage des IST

En 2024, la proposition systématique du dépistage des IST dans les parcours IVG (telle que recommandée par la HAS), n'était réalisée que dans 70% à 75% des cas, selon les structures interrogées.

Ce dépistage est :

- intégré au forfait IVG depuis le 01/03/2024
- également accessible via le dispositif « Mon test IST »

Depuis le 1er septembre 2024, toute personne peut dans ce cadre réaliser ce dépistage sans RDV ni ordonnance en laboratoire. Différentes modalités de prise en charge selon l'âge :

- Moins de 26 ans : prise en charge à 100 %, sans ordonnance.
- 26 ans et + : VIH pris en charge à 100 %, autres IST : 60 % + mutuelle.

Depuis le 1er juillet 2025 : lancement du kit d'autoprélèvement « Mon test IST » pour les femmes 18-25 ans (dépistage chlamydia/gonocoque). Un dispositif équivalent pour les hommes est en réflexion.

Des difficultés ont été signalées avec certains laboratoires : le signalement de tels évènements indésirables associés aux soins permettra aux réseaux de se saisir de ce sujet et d'engager une réflexion régionale.

Source= <https://mon-test-ist.ameli.fr>

### 2.2 Rapport annuel DREES sur les IVG en France (données 2024)

Points clés :

- 251 270 IVG en France en 2024 (+2,9 %).
- 23 266 en Occitanie (+4,2 %).
- Taux de recours : 17,3 IVG/1000 femmes 15–49 ans, en hausse à tous les âges.
- 80 % des IVG sont médicamenteuses.
- 45 % sont réalisées hors établissements de santé.



- La moitié des IVG en cabinet libéral sont pratiquées par des sages-femmes.
- L’allongement du délai légal (14-16 SA) ne concerne que 1–2 % des IVG : ce n’est donc pas la seule explication de l’augmentation observée.

Le RPO met à disposition les extractions départementales des principaux indicateurs de ce rapport

Source = <https://www.perinatalite-occitanie.fr/actualites/drees-les-ivg-en-2024>

### 2.3 Télé-expertise REIVOC (depuis juin 2025)

Un service de télé-expertise via Omnidoc est désormais ouvert :

- Pour médecins et sages-femmes pratiquant l’IVG médicamenteuse en ville.
- Assuré par les experts REIVOC.
- Objectifs : sécuriser les pratiques, soutenir les professionnels, fluidifier les parcours.

Le dispositif enregistre environ 4 télé-expertises par mois mais nécessite une meilleure visibilité.

Source = <https://app.omnidoc.fr/group/e1c09ac6-1bf5-4cfc-ad7f-8cbc9698c702>

### 2.4 Formations REIVOC – Programmation 2026

Principales actions prévues :

Intitulé	Description	Date et Lieux
➤ Formation Recevoir et Orienter une demande d’Interruption Volontaire de Grossesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 journée théorique</li> <li>• À destination des personnels en situation d’accueil d’une demande d’IVG et paramédicaux</li> <li>• Inscription en ligne = <a href="https://forms.gle/NigLsd8UNLz4oe8A">https://forms.gle/NigLsd8UNLz4oe8A</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le mardi 27 janvier 2026 à MONTPELLIER</li> <li>• 1 session complémentaire en Occitanie Ouest semestre 2</li> </ul>
➤ Formation Education à la sexualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 modules thématiques permettant aux professionnels concernés de s'approprier des savoirs, une réflexion, des outils et des savoirs faire pour enrichir leurs consultations (consentement, outils anatomiques, enfants et adolescents)</li> <li>• Inscription formulaire en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nîmes le mardi 5 et le mercredi 6 mai 2026</li> </ul>
➤ Formation des médecins et des sages-femmes à l’IVG médicamenteuse en ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 journées théoriques et de 4 demi-journées de stages pratiques (en service d’orthogénie de CH ou en CPEF)</li> <li>• Inscription <a href="#">MgForm</a> Occitanie – formation DPC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 session Occitanie semestre 1</li> <li>• 1 session Occitanie Est semestre 2</li> </ul>
➤ Formation IVG en ville : réactualisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 demi-journée</li> <li>• Ouverture aux gynécologues, médecins généralistes, sages-femmes ayant déjà fait la formation initiale (avec REIVOC ou un autre organisme)</li> <li>• Remise à niveau pour pouvoir démarrer, obtenir des outils, échange de pratique</li> <li>• Inscription formulaire en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 session en Occitanie OUEST semestre 1</li> <li>• 1 session en Occitanie EST semestre 2</li> </ul>

Source = <https://reivoc.fr/espace-professionnel>



## 2.5 Position du CNGOF : suppression de la clause de conscience spécifique IVG

« Au regard des évolutions sociétales et de notre droit, le Conseil d'administration du CNGOF s'est prononcé le 20 juin 2025 à l'unanimité pour la **suppression de la clause de conscience spécifique à l'interruption volontaire de grossesse**, qui apparaît symboliquement **stigmatisante** et **juridiquement redondante**. »

Source = <https://cngof.fr/clause-de-conscience-specifique-ivg>

## 2.6 IVG précoces – Etude VEMA (07/11/2025)

Présentation de l'essai contrôlé randomisé multicentrique « Very Early Medication Abortion » (2024) :

- 1504 patientes.
- Non-infériorité démontrée : l'IVG médicamenteuse très précoce (sans échographie initiale) est aussi efficace et sûre que la stratégie standard.
- Satisfaction très élevée.

En réponse, une fiche technique régionale sur les IVG sur grossesses de localisation indéterminée (GLI) a été élaborée.

Source = <https://www.perinatalite-occitanie.fr/actualites/fiche-technique-ivg-sur-gli>

## 2.7 Nouvelle définition pénale du viol (29/10/2025)

La nouvelle loi inscrit explicitement dans le code pénal la notion de non-consentement de la victime. Elle :

- définit comme agression sexuelle tout acte sexuel non consenti ;
- inclut désormais explicitement les actes bucco-anaux dans la définition du viol ;
- précise que le consentement doit être libre, éclairé, préalable, spécifique, révoquant ;
- rappelle qu'il ne peut pas être déduit du silence.

Source = [www.info.gouv.fr/actualite/le-non-consentement-entre-dans-la-definition-penale-du-viol](http://www.info.gouv.fr/actualite/le-non-consentement-entre-dans-la-definition-penale-du-viol)

## 2.8 Violences

La *Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains* (MIPROF) a récemment publié le rapport de l'Observatoire National des Violences faites aux femmes, portant sur les violences sexistes et sexuelles en France en 2024

C'est l'occasion de rappeler la fiche régionale (RPO–Previos–REIVOC) élaborée en 2024 afin de faciliter :

- le repérage des violences ;
- l'orientation adaptée ;
- l'intégration de ce dépistage dans les pratiques courantes.

Cette fiche est jointe aux envois de dossiers-guides IVG par le RPO

Ressources :



- <https://arretionslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2025-11/Lettre-violences-sexistes-et-sexuelles-novembre-2025.pdf>
- <https://redcap.link/livrets>
- <https://www.perinatalite-occitanie.fr/actualites/depistage-des-violences-dans-les-parcours-ivg>

## 2.9 Réactivation des plans régionaux IVG (instruction du 21/11/2025)

Les priorités définies sont les suivantes :

1. Améliorer l'information des femmes et la lisibilité de l'offre IVG.
2. Soutenir l'activité hospitalière.
3. Renforcer l'activité en ville

Chaque région doit réviser son plan IVG d'ici **31 octobre 2026**.

Source = [https://bulletins-officiels.social.gouv.fr/instruction-ndeg-dgosp1dgssp22025161-du-21-novembre-2025-relative-au-soutien-apporter-loffre-d-interruption-volontaire-de-grossesse-et-la-reactivation-des-plans-daction-regionaux-dans-ce-champ#\\_ftnref3](https://bulletins-officiels.social.gouv.fr/instruction-ndeg-dgosp1dgssp22025161-du-21-novembre-2025-relative-au-soutien-apporter-loffre-d-interruption-volontaire-de-grossesse-et-la-reactivation-des-plans-daction-regionaux-dans-ce-champ#_ftnref3)

## 2.10 Centres de santé et IVG instrumentale – Projet la Ruta

En 2024, seules 148 IVG instrumentales ont été réalisées en centre de santé (0,06 % des IVG).

Un projet de création d'un centre de santé sexuelle et reproductive pouvant pratiquer l'IVG instrumentale sous anesthésie locale est en cours à Toulouse, en lien avec l'ARS et les structures hospitalières.

NB : Les IVG instrumentales sous anesthésie locale en salle blanche ont débuté au CHU Paule-de-Viguier.

## 2.11 Lisibilité de l'offre de soins – État des lieux semestriel

RPO et REIVOC mettent à jour :

- l'annuaire régional IVG ;
- la disponibilité des structures en période de tension (été / fêtes de fin d'année).

L'information est ensuite transmise :

- au Planning familial – Numéro Vert
- aux sites des réseaux
- à l'ARS.

## 3. Inégalités sociales de santé (ISS), contraception et IVG

Intervention de

- Lucy Darras, chargée de projets pédagogiques, CERPOP, Université de Toulouse
- Leslie Fonquerne, sociologue, CERPOP, Université de Toulouse

Toutes deux membres de la plateforme *Apprendre et Agir pour Réduire les ISS* (AAPRISS).



Ont été abordés les sujets suivants

- Introduction aux inégalités sociales de santé
- Inégalités d'accès à la contraception
- Inégalités d'accès à l'IVG
- Pistes de solutions

Nous vous invitons à consulter le replay de cette intervention ainsi que le support présenté

Ressource :

- <https://aapriiss.univ-tlse3.fr>
- [Avaler la Pilule – Leslie Fonquerne, Presses Universitaires Rennes – A paraître](#)

#### 4. Perspectives et actions à venir

##### 4.1 Élaboration d'une charte de bonnes pratiques en matière d'échographie préalable à l'IVG

Un groupe de travail pluriprofessionnel sera constitué pour :

- identifier les bonnes pratiques ;
- rédiger une charte régionale ;
- définir les modalités de diffusion et la cartographie des signataires.

Réunions prévues :

- 22/01/2026 – 12h30–14h
- 19/02/2026 – 12h30–14h
- 26/03/2026 – 12h30–14h

S'inscrire : <https://redcap.link/GTRPO>

##### 4.2 Prochaine commission

La prochaine réunion est prévue le Mardi 09 Juin 2025

#### Conclusion

La commission du 4 décembre 2025 a permis :

- de partager de nombreuses actualités réglementaires, scientifiques et organisationnelles ;
- de faire le point sur les projets structurants de la région (lisibilité de l'offre, améliorations des pratiques, IVG instrumentale, plans régionaux IVG) ;
- de bénéficier d'un apport scientifique approfondi sur les inégalités sociales de santé ;
- de lancer une dynamique collective autour d'une charte régionale sur l'échographie préalable à l'IVG.

La réunion confirme la mobilisation croissante des acteurs d'Occitanie en faveur d'un accès équitable, sécurisé et éclairé à la contraception et à l'IVG.

## Commission régionale orthogénie - 04/12/2025



*Compte rendu des échanges*



REIVOC

Nous remercions chaleureusement Lucy Darras et Leslie Fonquerne pour leur expertise et la clarté de leurs présentations